



Plus de temps et d'espaces libres pour les enfants !

Dans son nouveau rapport « ...et puis la journée est finie! Temps libre, espaces libres et mouvement pour les enfants et les jeunes», présenté aux médias le 9 septembre 2005, la Commission fédérale pour l'enfance et la jeunesse analyse la relation que les enfants et les jeunes ont avec leur environnement immédiat et demande une plus grande prise en considération de leurs besoins et de leurs exigences en matière de temps, d'espaces et de mouvement : les enfants et les jeunes ont besoin de plus de temps libre non planifié et d'espaces dans lesquels pouvoir bouger en toute liberté. Elle demande aussi que la confédération mette en œuvre le Plan d'action pour l'environnement et la santé des enfants en Europe de l'OMS, qui vise entre autres à réduire la morbidité résultant d'un manque d'activité physique, en favorisant des établissements humains sûrs et favorables pour tout enfant.

Les enfants ne peuvent pas se passer de mouvement et de jeu en plein air. Dès quatre ou cinq ans, il leur faut du temps pour eux, sans surveillance permanente, et leur besoin d'autonomie s'accroît avec l'âge. Mais il n'est plus si facile de disposer de temps pour soi, même pendant l'enfance. Des obstacles s'opposent aux jeux non surveillés, au mouvement corporel et au temps libre : d'une part, le temps extrascolaire à disposition des enfants et des jeunes est de plus en plus occupé par des activités que les adultes considèrent comme utiles pour leur réussite scolaire et sociale ; d'autre part, l'espace public est de plus en plus envahi par le trafic, les constructions et les activités commerciales. Les conséquences de ces limitations sont le manque de mouvement et le stress, d'où la multiplication des problèmes de santé se manifestant avant même l'âge adulte.

Ces constats sont le résultat des réflexions et des discussions que la Commission fédérale pour l'enfance et la jeunesse (CFEJ) a menées autour de la thématique des « espaces », en étroite collaboration avec des chercheurs et des spécialistes, ainsi qu'avec les principaux intéressés, les enfants et les jeunes.

Trouver des solutions à ces problèmes n'est pas chose facile. C'est un exercice d'équilibre fort complexe auquel sont confrontés tous ceux qui s'occupent d'aménagement du territoire et de construction, de circulation, d'horaires de travail, d'éducation, de sport, de protection de la santé ou d'intégration. « Mais, surtout, un changement implique une plus grande prise de conscience de la part des adultes. Nous espérons que notre rapport pourra en être un des éléments déclencheurs », a affirmé le président de la CFEJ Pierre Maudet.

Les recommandations formulées dans la dernière partie du rapport présentent des mesures concrètes qui permettraient de mieux prendre en considération les besoins réels des enfants et des jeunes en matière de temps et d'espaces. Elles sont regroupées autour de grands thèmes et demandent par exemple plus de temps non planifié, des horaires de travail favorables aux familles, la reconquête des espaces ou l'adaptation de l'espace public au genre.

Anna Sax, vice-présidente de la CFEJ, a présenté quelques revendications formulées dans le rapport. La CFEJ demande par exemple à la Confédération de mettre en œuvre le « Plan d'action pour l'environnement et la santé des enfants en Europe », qui a été adopté à la Quatrième conférence mondiale sur l'environnement et la santé de l'OMS (Budapest, 2004) et qui vise entre autres à faire baisser la morbidité résultant d'un manque d'activité physique. « Rendre effective dans tous les cantons l'obligation de prévoir un minimum de trois heures d'éducation physique par semaine à l'école serait un premier pas dans cette direction », a affirmé Anna Sax, « mais il ne suffit pas de limiter l'offre d'activité physique aux heures de sport à l'école. Il faut que chaque enfant et chaque jeune puisse jouir chaque jour d'un environnement sain dans lequel pouvoir bouger librement. Cela aussi, c'est de l'activité physique ! ».

Les destinataires des recommandations de la CFEJ sont d'une part les milieux politiques et les pouvoirs publics aux niveaux communal, cantonal et fédéral et, d'autre part, les parents, formateurs et personnes de référence, ainsi que les associations et les autres institutions qui oeuvrent pour les enfants.

COMMISSION FEDERALE POUR L'ENFANCE ET LA JEUNESSE

Informations complémentaires :

Pierre Maudet, tél. mobile : 079 227 36 70
Président de la CFEJ

Anna Sax, tél. : 043 243 92 22, mobile : 079 734 75 64
Vice-présidente de la CFEJ et responsable du groupe de travail « Espaces »

Anna Volz, tél. : 031 322 79 80, fax : 031 324 06 75, e-mail : ekkj-cfej@bsv.admin.ch
Secrétaire de la Commission fédérale pour l'enfance et la jeunesse (CFEJ)
Office fédéral des assurances sociales

Le rapport «...*et puis la journée est finie ! Temps libre, espaces libres et mouvement pour les enfants et les jeunes*» est disponible en français, allemand et italien. Il peut être obtenu gratuitement à l'adresse suivante :

Commission fédérale pour l'enfance et la jeunesse, Office fédéral des assurances sociales,
Effingerstrasse 20, 3003 Berne
Tél : 031 322 92 26, fax : 031 324 06 75 ; e-mail : ekkj-cfej@bsv.admin.ch
Il est également téléchargeable en format pdf depuis le site web de la CFEJ : www.cfej.ch